

### Les crédits

régime de retraite des députés que certains contrats privés et volontaires.

Dans le cas du contrat des hélicoptères, le gouvernement a rempli ses obligations contractuelles. Dans le cas du contrat de vente de l'Aéroport Pearson, le gouvernement tente évidemment d'empêcher les intéressés de seulement exiger une certaine indemnisation par voie judiciaire, ce qui est plutôt ridicule. Dans le cas du régime de retraite des députés, l'étude que mes collaborateurs ont menée montre assez clairement que si les changements rétroactifs étaient contestés en cour, il est peu probable que les députés réussiraient à conserver les privilèges choquants qu'ils se sont votés dans le passé.

Je ne comprends pas toutes les raisons du gouvernement, mais je répète au député et aux députés d'en face qu'il serait dans l'intérêt de tous les parlementaires que le gouvernement adopte la motion et propose un régime offrant des avantages réalistes et défendables aux députés.

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Madame la Présidente, je suis heureux d'avoir l'occasion ce matin d'aborder la motion de l'opposition proposée par la députée de Beaver River.

Dans cette motion, on presse le gouvernement de remplacer le régime de retraite des parlementaires par un régime de retraite qui reflète les normes actuelles des régimes de retraite du secteur privé avec une contribution maximale conforme à la Loi de l'impôt sur le revenu.

Avant de traiter de la teneur de la motion, je voudrais prendre quelques instants pour décrire comment nous en sommes venus à discuter de cette question aujourd'hui. J'ai une théorie là-dessus. Les députés d'en face sont libres de ne pas l'accepter. Je crois qu'il est encore relativement facile, même si cela l'est moins qu'il y a un an, d'attaquer tous les titulaires d'une charge publique. Ce n'est peut-être que juste, et tous ceux d'entre nous qui ont choisi de faire carrière dans la politique ou de servir leur pays dans cette très honorable chambre ne devraient pas être à l'abri de la critique.

**Mme Grey:** On n'attaque personne; on se fait aussi attaquer.

**M. White (Fraser Valley—Ouest):** Et aujourd'hui on va justifier ces actes.

**M. Boudria:** Madame la Présidente, je vois que j'ai déjà commencé à provoquer des hauts cris de la part des députés d'en face. Je suis aussi d'avis que les erreurs des gouvernements antérieurs, et surtout d'un certain régime qui a été chassé du pouvoir, ne devraient pas se traduire en critiques formulées à l'endroit de notre institution ou de ceux qui la servent actuellement.

Je crois fermement en ce que j'appelle la perspective de John Diefenbaker. Il n'y a pas plus grand honneur pour un Canadien que de servir ses concitoyens au sein du plus haut tribunal du

pays, le Parlement du Canada. Je l'ai déclaré pendant de précédentes législatures et je le répète à nouveau.

Je suis arrivé sur la colline du Parlement le 25 octobre 1966 comme aide-serveur. Je suis très fier d'avoir réussi à gravir plus d'échelons que d'autres qui sont partis du milieu de l'échelle. Je suis très fier de cela et je n'ai pas honte de mon passé. Au contraire, je m'y réfère pour montrer que le Canada est un grand pays où quelqu'un d'origine modeste comme moi peut devenir député et même, comme ce fut le cas pour moi, grâce à une décision prise par le premier ministre le 15 septembre, whip en chef du gouvernement.

**Mme Grey:** Nous parlons de pensions.

• (1040)

**M. Boudria:** La députée dit qu'elle parle de pensions. Je sais exactement de quoi elle parle. Elle parle des indemnités offertes aux députés, les choses qui nous ont amenés ici au Parlement et les prestations qui sont versées à ceux qui partent. C'est exactement ce dont je parle moi aussi.

Il y a au Canada un groupe composé d'un seul individu, David Sommerville, et ce groupe s'est donné pour nom la National Citizens' Coalition. Ce groupe n'est pas national et ce n'est pas une coalition. Son nom n'a rien à voir avec ses activités. Il s'agit d'une entreprise exploitée par un individu qui place des annonces dans les journaux pour inviter les Canadiens à lui faire des dons. Il prétend qu'il utilisera cet argent pour acheter plus de place dans les journaux pour défendre les causes qu'il dit défendre. Combien est payé cet individu? Personne ne le sait. Combien d'argent les Canadiens lui donnent-ils pour défendre les causes qu'il prétend légitimes? Personne ne sait cela non plus.

[Français]

Les députés d'en face disent que ce n'est pas une personne qui est en office public. Je n'ai pas prétendu que c'était le cas. Bien au contraire, j'ai décrit au début de mon allocution qu'il avait une entreprise privée. Alors, je n'ai pas déclaré qu'il était en office public, si les députés d'en face ont écouté avec attention.

Mais, cette personne s'en prend au peuple canadien, qui est souvent vulnérable aux attaques malicieuses qu'il fait à l'endroit de ceux et celles qui servent dans cette Chambre. Et de dessiner des petits cochons dans le journal, invitant les gens à leur envoyer de l'argent, c'est sa façon à lui d'accumuler une richesse pour lui-même, et non pas pour défendre les Canadiens. Soyons clairs à savoir quel est son objectif.

[Traduction]

**Mme Grey:** Nous parlons des pensions des parlementaires.

**M. Boudria:** La députée d'en face crie que nous parlons des pensions des parlementaires. Si la députée écoutait, elle saurait que je parle d'un homme qui a fait de la publicité dans les journaux au sujet des pensions des parlementaires.